

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 6 juin 2011 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents, les conseillers et la conseillère :

Marcel Deneault  
Louise B. Gosselin  
Hugues Girouard  
Michel Larochelle  
Stéphane Bilodeau  
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

### **Ouverture de la séance**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2011.
3. Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer.
4. Lecture du courrier.
5. Période de questions.
6. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement sur la tarification des permis.
7. Demande de dérogation mineure soumise par Excavation Marc Lemay Inc.
8. Autorisation relative à l'inscription des services électroniques clicSÉQR.
9. Autorisation de dépense – vidange des fosses septiques.
10. Autorisation de dépense – extincteurs portatifs et éclairage de sécurité.
11. Autorisation de dépense pour couper les herbes longues dans les fossés.
12. Autorisation de dépense – Inscription à la formation « Développer le comportement éthique ».
13. Autorisation de dépense – lavage des vitres au Centre Administratif.
14. Autorisation de dépense – Inondations en Montérégie.
15. Dépôt et acceptation des soumissions concernant les travaux de rechargement en gravier sur la rue Blanchet.
16. Offre de service par la firme LVM pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux relativement aux travaux de rechargement de la rue Blanchet.
17. Approbation des documents d'appel d'offres et demande de soumissions publiques pour les travaux de pavage sur la rue Blanchet.
18. Autorisation de dépense – travaux de voirie sur la route Pouliot et la rue Déry.
19. Autorisation de dépense – épandage de calcium.
20. Autorisation de dépense – acquisition d'un tracteur à pelouse.
21. Acceptation des permis 2011-05-044 à 2011-05-066 pour une valeur de 389 200,00\$.
22. AFFAIRES NOUVELLES

23. Période de questions.

24. Clôture de la séance.

2011-06-111

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-112

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2011

Sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2011 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-113

Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer

La liste des comptes du mois de mai 2011 depuis le dernier rapport de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska comportant 12 pages, totalisant 205 977,98\$ est soumise aux membres du Conseil.

Communication est également donnée d'un certificat de Madame Francine Moreau, secrétaire-trésorière, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des factures du mois de mai 2011 de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, totalisant 205 977,98\$.

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de mai 2011, soient acceptés et payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lecture du courrier

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- Invitation à participer à la Semaine de la municipalité 2011 qui aura lieu du 5 au 11 juin prochain sur le thème « Encourageons les gestes écoresponsables »
- Stratégie québécoise d'économie d'eau potable mise en place en date du 28 mars dernier – Objectifs – Mesures destinées aux municipalités – 5 engagements du gouvernement du Québec
- Acceptation de la programmation de travaux de voirie par le MTQ et confirmation du versement de 861 072\$ provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec
- Information concernant le fonds PPP Canada afin de promouvoir la réalisation de projets d'infrastructure publique en partenariat public-privé

Ministère des Transports

- Inspection des ponts situés sur le réseau municipal

- |   |  |
|---|--|
| Office des personnes handicapées                                    | • Semaine québécoise des personnes handicapées   |
| Fondation québécoise du cancer                                      | • Campagne annuelle de financement   |
| Fédération québécoise des municipalités – Inondations en Montérégie | • Demande de dons à la campagne de la Croix-Rouge et Aide professionnelle et technique<br>• Invitation au congrès annuel                       |
| Fondation de l'Ermitage   | • Remerciements  |
| Les Journées de la Culture  | • Proclamation d'une résolution officielle pour les Journées nationales de la culture  |
| Transport collectif Municar   | • Rapport financier 2010   |
| Société d'agriculture des Bois-Francs                               | • Remerciements pour la commandite   |
| Denise Landry   | • Remerciements concernant sa participation au colloque du Carrefour action municipale et famille  |
| Rudy Hamel – Responsable à la prévention MRC                        | • Visites de prévention résidentielle sur 20% du territoire  |
| PMA-Assurances  | • Information concernant La Mutuelle des municipalités du Québec.  |
| L'Association québécoise des amis du patrimoine                     | • Invitation à l'ouverture officielle de l'exposition annuelle « En avant la musique » La vie musicale dans les Bois-Francs entre 1850 et 1975 |

2011-06-114

Proclamation des Journées de la Culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

Le 6 juin 2011 (suite)

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

#### Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement sur la tarification des permis

Le conseiller Michel Larochelle donne avis qu'à une prochaine séance un règlement concernant la tarification des permis sera adopté.

2011-06-115

#### Demande de dérogation mineure soumise par Excavation Marc Lemay Inc.

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Excavation Marc Lemay inc., propriétaire de l'immeuble situé au 21, rue des Affaires;

Considérant que la présente demande de dérogation mineure est à l'effet d'accepter un empiètement de 2 mètres à l'intérieur de la marge de recul latérale;

Considérant que le projet d'agrandissement inclus un espace de bureau, les portes de garage limitent la superficie requise pour un bureau fonctionnel tout en respectant la norme de la marge latérale;

Considérant que le requérant est de bonne foi et que la dite demande ne cause aucun préjudice aux voisins immédiats;

Considérant que les installations septiques sont situées à l'arrière du terrain, ce sont des superficies non disponibles à l'entreposage de matériaux ou pour le stationnement de machinerie;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, en date du 25 mai 2011, la résolution indique au Conseil que la demande devrait être acceptée.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'accorder la dérogation mineure à Excavation Marc Lemay inc. afin de permettre l'agrandissement du garage à 2 mètres de la ligne latérale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-116

#### Autorisation relative à l'inscription des services électroniques clicSÉQR

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu;

Que Francine Moreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, (ci-après la représentante), soit autorisée à signer, au nom de la Paroisse de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Suite à la page 2354)

2011-06-117

Autorisation de dépense – vidange des fosses septiques

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu d'autoriser la somme nécessaire, environ 375\$, pour faire vidanger les fosses septiques situées sur les terrains municipaux. Que le mandat soit donné à l'Entreprise M. & L. Boucher inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-118

Autorisation de dépense – extincteurs portatifs et éclairage de sécurité

Attendu que les bâtiments municipaux (Centre Administratif, garage et entrepôt) ont été inspectés par Rudy Hamel, responsable à la prévention des incendies pour la MRC;

Attendu que monsieur Hamel a constaté quelques anomalies énumérées dans son rapport;

Attendu que pour satisfaire à la réglementation, la Municipalité doit installer trois (3) extincteurs supplémentaires et de l'éclairage de sécurité aux sorties du garage et de l'entrepôt;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'autoriser une somme de 500\$ pour l'achat et l'installation de trois extincteurs et d'éclairage de sécurité aux endroits requis afin de satisfaire aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-119

Autorisation de dépense pour couper les herbes longues dans les fossés

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'autoriser les travaux nécessaires au fauchage des herbes longues dans les fossés sur tout le territoire de la Municipalité.

Le travail de fauchage sera exécuté par Monsieur Jean-Paul Bernard pour un montant forfaitaire de 11 900\$ plus les taxes applicables. Le travail demandé pour cette année, est de passer deux fois avec la faucheuse de chaque côté des chemins de responsabilité municipale. Les travaux seront céduler avec l'inspecteur municipal et l'entrepreneur mais devront débuter au plus tard au début du mois de juillet 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-120

Autorisation de dépense – Inscription à la formation « Développer le comportement éthique »

Attendu les nouvelles dispositions législatives relatives à l'éthique municipale et à la gestion contractuelle, tout membre d'un conseil d'une municipalité dont le mandat est en cours le 2 décembre 2010, a l'obligation de suivre une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

Attendu que la Fédération québécoise des Municipalités offre la formation sur le comportement éthique pour les élus au coût de 80,00\$ par inscription ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu d'autoriser un somme de 560,00\$ plus les taxes afin de défrayer les frais d'inscription à la formation « Le comportement éthique » offerte par la FQM à chacun des membres du conseil. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-121

Autorisation de dépense – lavage des vitres au Centre Administratif

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu d'autoriser un montant de 500\$ pour le lavage des vitres intérieures et extérieures du Centre Administratif.

Que le mandat est donné à Suzanne Lemire pour une deuxième année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-122

Autorisation de dépense – Inondations en Montérégie

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) fait appel à la solidarité des municipalités pour qu'elles viennent en aide aux victimes des zones inondées de la Montérégie;

Attendu que SOS Richelieu organise une grande corvée de nettoyage les 11 et 12 juin prochain;

Attendu que les membres du conseil désirent faire preuve de solidarité auprès des localités sinistrées;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Louise B. Gosselin, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu :

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska offre son aide à la population de la Montérégie et autorise la directrice générale à communiquer avec la Direction régionale du ministère de la Sécurité publique de la Montérégie pour fournir de la main d'œuvre et de l'équipement pour une durée de deux jours, soit les 11 et 12 juin ou les 18 et 19 juin prochains selon les besoins.

Que la Municipalité s'engage à défrayer toutes les dépenses reliées aux salaires, aux frais de déplacement et d'hébergement, ou toute autre facture reliée à l'opération d'aide aux municipalités inondées de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-123

Dépôt et acceptation des soumissions concernant les travaux de rechargement en gravier sur la rue Blanchet

Suite à l'ouverture des soumissions le mardi, 31 mai 2011 à 15 heures, la secrétaire dépose les deux (2) soumissions reçues :

Prix à la tonne métrique

GAGNÉ EXCAVATION LTÉE	14,97\$
LA SABLIERE DE WARWICK	12,59\$

La quantité demandée est de 2 400 tonnes métriques.

Les deux soumissions présentées sont conformes au devis.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu;

Que la Municipalité retienne les services du plus bas soumissionnaire, soit La Sablière de Warwick Ltée, pour réaliser les travaux de rechargement, tel que demandé à l'intérieur du document d'appel d'offres.

Que le Conseil décrète des travaux de rechargement en gravier pour une somme totale de 34 423,58\$ incluant les taxes.

Que pour défrayer cette dépense d'immobilisations, le coût total sera affecté à même les revenus de l'année.

Que la mairesse, Madame Clémence Le May et la directrice générale, Madame Francine Moreau, soient autorisées à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-124

Offre de service par la firme LVM pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux relativement aux travaux de rechargement de la rue Blanchet

Une estimation des coûts relativement au contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage sur la rue Blanchet, que le Conseil entend réaliser est présentée par la firme LVM. Selon l'inspecteur municipal, il serait avantageux pour la Municipalité de s'assurer de la qualité des matériaux et des travaux.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska mandate la firme de laboratoire LVM pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux utilisés relativement aux travaux de rechargement pour un montant estimé de 1 000\$ plus les taxes.

Que la Municipalité autorise une dépense maximale de 1000\$ plus les taxes applicables selon les estimations des coûts présentées par la firme de laboratoire LVM en date du 21 avril 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-125

Approbation des documents d'appel d'offres et demande de soumissions publiques pour les travaux de pavage sur la rue Blanchet

Attendu qu'en vertu de la programmation des travaux d'immobilisations en voirie et du programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ), les travaux de pavage sur la rue Blanchet sont prévus;

Attendu que le devis et les documents d'appel d'offres sont présentés au Conseil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu;

Que le Conseil approuve les documents d'appel d'offres et que la directrice générale demande des soumissions par voie d'appel d'offres publiques concernant des travaux de pavage sur la rue Blanchet par la publication d'un avis dans le journal local et dans le système électronique d'appel d'offres SEAO.

Que les soumissions devront être remises au bureau de la municipalité avant 15 heures, le 28 juin 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-126

Autorisation de dépense – travaux de voirie sur la route Pouliot et la rue Déry

Attendu qu'en vertu des priorités de travaux de voirie, le changement de quatre (4) ponceaux transversaux est prévu au calendrier de l'année 2011;

Attendu que l'inspecteur municipal, Marcel Marchand, soumet au Conseil un estimé des coûts du travail à réaliser en régie;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'autoriser une somme de 34 500\$ pour changer quatre (4) ponceaux transversaux incluant le creusement d'un fossé sur 200 mètres sur la route Pouliot.

Que pour défrayer cette dépense d'immobilisations, le coût total sera affecté au Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu du règlement 434-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-127

Autorisation de dépense – épandage de calcium

Attendu que certaines rues municipales sont en gravier, l'inspecteur municipal prévoit un épandage de calcium en flocons pour réduire la poussière;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'autoriser une somme de 1750\$ pour l'achat et la pose de chlorure de calcium en flocons sur les rues en gravier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-06-128

Autorisation de dépense – acquisition d'un tracteur à pelouse

Suite à une analyse des besoins du service de voirie et des parcs, une demande de prix a été faite à trois fournisseurs de tracteurs à gazon. Cet équipement aura des fonctions multiples car il y a possibilité d'y installer un balai avant et pour l'hiver un souffleur. Le tracteur répondant le mieux aux besoins ciblés est le John Deere X 749, 4 roues motrices, tondeuse 62 pouces et balai rotatif 60 pouces.

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu :

Que le conseil autorise l'achat d'un tracteur à pelouse John Deere X 749, 4 roues motrices, moteur diesel 24 HP, muni d'un balai rotatif 60 pouces, pour une somme totale de 22 215,38\$ incluant les taxes.

Que le fournisseur retenu est « André Girouard & Fils » de Victoriaville.

Que pour défrayer cette dépense d'immobilisations, le coût total sera affecté à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2011-06-129

Acceptation des permis 2011-05-044 à 2011-05-066 pour une valeur de 389 200,00\$.

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'accepter les permis portant les numéros 2011-05-044 à 2011-05-066 inclusivement pour une valeur de 389,200,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2011-06-113, 2011-06-117, 2011-06-118, 2011-06-119, 2011-06-120, 2011-06-121, 2011-06-122, 2011-06-123 et 2011-06-124, 2011-06-125, 2011-06-126, 2011-06-127 et 2011-06-128.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juin 2011.

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

2011-06-130

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Clémence Le May,  
Mairesse

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

La signature par la mairesse équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

